

Bruxelles, 19 février 2018

Infrabel lance MobiPulse

Canal de communication en ligne via lequel nous publions 2x/jour la ponctualité sur nos principales lignes.

Ce 19 février, Infrabel a mis un nouvel outil à la disposition des navetteurs : "MobiPulse". Il s'agit d'un baromètre qui vous offre un aperçu de la ponctualité et des temps de parcours moyens sur les principales lignes entre Bruxelles et les villes de province. Ces résultats sont communiqués deux fois par jour (après l'heure de pointe) sur notre site internet. Cette initiative, qui vise à se rapprocher le plus possible de l'expérience du navetteur, se veut transparente et constitue également un premier pas vers une politique plus ouverte concernant la communication de nos données.

Temps de trajet moyen entre Bruxelles et 9 villes provinciales

Le baromètre "MobiPulse" sera disponible sur le site Internet d'Infrabel à partir du 19 février. Il se compose d'une carte simple et facile à lire qui est mise à jour deux fois par jour: à 11h et 21h. Ce nouvel outil donne aux navetteurs un aperçu clair de la ponctualité du trafic ferroviaire durant les heures de pointe matinales et vespérales.

Concrètement, MobilPulse collecte différentes données :

- **Temps de parcours moyen et pourcentage de ponctualité** : pour la pointe matinale (entre 6h et 9h) le calcul se fait au départ des 9 grandes gares belges (Namur, Liège, Charleroi, Mons, Tournai, Anvers-Central, Gand-Saint-Pierre, Courtrai et Hasselt) vers Bruxelles-Central. Pour la pointe vespérale (entre 16h et 19h) le même principe est appliqué mais dans le sens inverse (Bruxelles-Central vers les villes de province).
- **Comparaison indicative avec le trafic routier** : MobiPulse montre également le temps de parcours moyen en voiture pendant les mêmes heures de pointe pour un trajet similaire (matin du centre de ces grandes villes au centre de Bruxelles et le soir dans la direction opposée). Pour ce faire, Infrabel recourt aux données d'info-traffic fournies par Google Maps.
- **Coût et empreinte écologique** : la carte contient également des informations socialement pertinentes, telles que le coût et les émissions de CO2 de chaque trajet. Cela donne au navetteurs une image indicative des performances mutuelles des différents modes de transport.
- **Incidents** : un aperçu des principaux incidents qui ont perturbé le trafic ferroviaire sur l'ensemble du réseau ferroviaire belge est également disponible sur cette carte.

Se rapprocher de l'expérience du navetteur

Ce moyen de communication supplémentaire, développé à l'initiative d'Infrabel et proposé par Infrabel, a pour objectif de correspondre au mieux à la perception des navetteurs sur les trajets les plus utilisés lors des heures de pointe.

Dans la presse ou lors des tables rondes qu'Infrabel organise régulièrement, les associations de voyageurs ont répété à plusieurs reprises qu'il fallait un outil qui "reflète mieux l'expérience réelle du

navetteur". Avec ce baromètre, Infrabel veut répondre à cette demande. En outre, les chiffres mensuels de ponctualité seront publiés plus rapidement à partir de maintenant (au plus tard le 12^e jour du mois suivant).

Au cours des prochains mois, Infrabel intensifiera également ses efforts pour mettre en œuvre une politique intégrée et ouverte concernant la communication de ses données.

Sur le plan méthodologique, la méthode de calcul du pourcentage de ponctualité reste inchangée. Comme le prévoit le contrat de gestion d'Infrabel, un train est considéré comme retardé s'il est en retard de 6 minutes ou plus à son arrivée à destination.

MobiPulse : <https://mobipulse.infrabel.be/indexfr.html>

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1^{er} janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10.600 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2016).